

LE SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER ÉGYPTIEN POST-PRINTEMPS ARABE : LES BÉNÉFICES DES RÉFORMES

DHAÏFER SAÏDANE *
NABIL JEDLANE **
OMAR ISMAEL ABDOURAHMAN ***

Après avoir dressé un bilan global de la situation économique de l'Égypte, nous présentons son système financier, puis les caractéristiques des banques islamiques et de la microfinance comme modes de financement complémentaires en devenir.

159

UNE ÉCONOMIE ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME

La crise financière internationale de 2008 s'est propagée et s'est transformée en crise de la dette souveraine dans quelques pays dont la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et l'Irlande. En Europe, la crise a d'une manière générale amplifié les inquiétudes budgétaires (FMI, 2019c). Ces faits pénalisent la croissance et menacent même la solidité et la construction européenne.

De plus, les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine influencent négativement la croissance mondiale. En Russie, la baisse des prix du pétrole et les incertitudes liées aux sanctions pourraient amorcer une phase de récession économique. Au Moyen-

* Professeur, SKEMA Busines School, Université Côte d'Azur. Contact : dhafer.saidane@skema.edu.

** Professeur, École nationale de commerce et de gestion de Tanger, Université Abdelmalek ESSAËDI. Contact : nabil.jedlane@gmail.com.

*** Économiste, Bureau Afrique du Nord, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Contact : abdourahman@un.org.

Orient, la forte volatilité des prix du pétrole pourrait persister, pesant ainsi de façon directe sur les soldes budgétaires et extérieurs des pays exportateurs de pétrole, mais également de façon indirecte sur les pays importateurs de pétrole à travers la montée de l'incertitude régionale.

La chute de la demande extérieure, particulièrement en provenance des principaux partenaires commerciaux (Chine, Europe et Russie), constitue également un défi majeur. En effet, la demande des pays industrialisés et émergents a baissé provoquant une diminution des investissements destinés notamment au monde arabe. À noter que selon le FMI (Fonds monétaire international), la croissance mondiale devrait ralentir pour atteindre seulement 3,2 % en 2019 et 3,5 % en 2020 (FMI, 2019c).

Dans ce contexte géopolitique et économique international instable, l'Égypte essaie de sortir d'une zone de turbulences en adaptant sa stratégie aux nouveaux enjeux politiques. À cela se rajoutent les conséquences de ce qu'on qualifie de « printemps arabes »¹. Dans ce contexte, l'Égypte se trouve pénalisée par une double exposition aux risques : intérieurs et extérieurs, ce qui augmente le niveau d'incertitude entourant l'endettement public. Les tensions sur l'investissement et le commerce mais aussi la volatilité des cours pétroliers et les tensions géopolitiques n'ont fait qu'accroître la vulnérabilité intérieure dans certains pays de la zone MENA (*Middle East and North Africa*) (FMI, 2019d).

En effet, depuis le déclenchement du « printemps arabe », l'Égypte traverse une importante crise politique avec des répercussions socio-économiques majeures. Cette crise s'est traduite par un ralentissement de la croissance économique, une augmentation du taux de chômage et de la pauvreté. On note aussi un creusement des déficits budgétaires et extérieurs et, par conséquent, une détérioration du ratio d'endettement, des réserves de change et de façon générale une dégradation des indicateurs socioéconomiques.

Les risques géopolitiques régionaux auxquels l'Égypte est sensible sont très élevés. Tandis que les tensions entre le Qatar, d'un côté, et l'Égypte et certains pays membres du Conseil de coopération du Golf (CCG), d'un autre côté, s'aggravent, le dossier iranien continue à inquiéter au niveau international et régional. Il pèse considérablement sur les prix des matières premières.

De plus, en Syrie, au Yémen et en Libye, des guerres civiles ont éclaté et la situation complexe sur le terrain a nécessité l'intervention militaire de forces étrangères pour limiter leurs répercussions régionales, mais aussi mondiales.

En Algérie, la situation n'est pas aussi stable qu'on pourrait l'imaginer eu égard aux événements qui s'y produisent de manière cyclique. De prime abord, depuis l'éviction de l'ex-président algérien Abdelaziz Bouteflika, les grandes manifestations ne sont plus la seule source d'inquiétudes et d'incertitudes pour la communauté internationale. La chute du prix du pétrole, dont les recettes permettaient auparavant au régime d'alléger les contraintes sociopolitiques, serait la nouvelle menace réelle pour toute la région (FMI, 2019d).

En Tunisie, la situation politique s'est améliorée grâce à la transition politique réussie après le décès du président de la République et l'organisation des dernières élections présidentielles. Cependant, les attaques perpétrées par des éléments affiliés à Al-Qaïda et les troubles sociopolitiques qui se produisent de temps à autre, accentués par un climat de précarité inquiètent également la communauté internationale.

Tous ces éléments ont aggravé l'incertitude au sein de la région MENA avec une forte sensibilité des investisseurs aux risques qui entraînerait des sorties massives de capitaux et des pressions sur les taux de change. Ce contexte pourrait alimenter la volatilité des prix du pétrole et l'incertitude pénalisant les perspectives pour l'Égypte et les autres pays de la région. De surcroît, la situation égyptienne est aggravée par l'incertitude qui pèse toujours sur la trajectoire de la démocratisation dans le pays.

Il est vrai que les conditions financières mondiales se sont assouplies ces derniers temps. Cependant la volatilité des conditions de financement reste élevée et l'attitude du marché pourrait changer brutalement. Si cette volatilité se confirme, les écarts de taux d'intérêt pourraient augmenter fortement, exposant l'Égypte à des risques d'augmentation de la charge des intérêts (FMI, 2019b). Le système financier égyptien pourrait-il amortir l'ensemble de ces chocs ?

LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR BANCAIRE ÉGYPTIEN

L'Égypte figure parmi les principaux marchés émergents de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord doté d'un secteur bancaire présentant des moyens en constante évolution (cf. tableau 1 *infra*). Selon la Banque centrale d'Égypte² et la Banque mondiale³, en 2019, on trouve 38 banques et 4 009 guichets avec 4,9 guichets pour 100 000 personnes. En 2004, il y en avait 3,7 pour 100 000 personnes⁴.

En 2019, l'Égypte compte 12 656 d'automates bancaires, 16 millions de cartes de débit, 12,9 millions de cartes prépayées et 3,1 millions

de cartes de crédit en circulation. Les banques égyptiennes comptent 120 561 collaborateurs. Des services de guichets automatiques sont proposés dans toutes les agences bancaires et dans de nombreux points de vente.

Tableau 1
Moyens bancaires

	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre d'employés	120 561	117 54	113 615	111 407	108 261
Nombre de cartes de débit	16 011 735	15 078 463	13 267 909	11 692 604	12 292 035
Nombre de cartes prépayées	12 907 087	11 691 774	10 301 896	8 648 033	7 625 768
Nombre de cartes de crédit	3 157 751	3 038 421	2 710 245	3 141 039	2 791 897
Nombre d'automates	12 656	122	11 309	9 832	8 443
Nombre de terminaux de paiement	79 952	77 479	66 827	62 764	59 359

Source : Banque centrale d'Égypte.

Un marché bancaire vaste et dynamique

Le système bancaire égyptien comprend des banques commerciales privées et des banques non commerciales publiques (cf. tableau 2 *infra*). En pratique, la grande majorité de ces banques opèrent en tant que banques commerciales, bien qu'il existe quelques banques spécialisées comme dans l'agriculture et l'immobilier.

D'après la base de données Orbis Bank⁵, la taille du secteur bancaire égyptien en termes d'actif total est de presque 300 Md\$. Ce qui représente plus de 30 % de celui des six pays d'Afrique du Nord réunis : Algérie, Égypte, Maroc, Mauritanie, Libye, Tunisie (cf. tableau 3 *infra*).

Notons que les banques d'Afrique du Nord, avec presque 800 Md\$ d'actifs, représentent plus de 50 % du total de l'actif de toutes les banques du continent réunies, soit environ 1300 Md\$. L'Égypte représente à elle seule presque 16 % des actifs totaux, le Maroc 13 %, l'Algérie 7 %, enfin la Tunisie 2,5 %.

Le secteur bancaire égyptien figure parmi les cinq meilleurs en termes de croissance et de rentabilité dans la région MENA (cf. tableau 3 *infra*). Moody's envisage même des perspectives positives (Moody's Investors Service, 2019). La Banque centrale d'Égypte, qui est l'autorité de réglementation dans le pays, a annoncé une croissance continue du secteur financier jusqu'en 2018 (Banque centrale d'Égypte, 2018b).

En 2003, l'Égypte a réformé son système bancaire en vertu de la loi 88/2003. En 2005, le décret présidentiel n° 64 a relevé les exigences

minimales de fonds propres pour les banques de 100 millions de livres égyptiennes (LE) à 500 millions de LE pour les banques nationales et de 10 M\$ à 50 M\$ pour les succursales de banques étrangères.

Tableau 2
Caractéristiques des principales banques égyptiennes

Nom de la banque par pays	Type de banque	Total de l'actif (kUSD)	Bénéfice ou perte	Capi-taux propres (kUSD)	Rende-ment des capitaux propres	Ratio de solvabilité (à partir de l'actif, en %)
National Bank of Egypt	Banque publique commerciale	86 549 943	566 928	5 172 420	23,35	5,98
Commercial International Bank (Égypte)	Banque privée commerciale	19 164 780	536 227	1 915 486	38,21	10,00
Banque Misr	Banque publique commerciale	49 569 920	227 790	3 646 478	15,95	7,36
Arab African International Bank	Banque publique commerciale (50 % État)	11 505 823	264 305	1 872 939	18,47	16,28
Banque du Caire	Banque publique commerciale	9 272 205	138 839	594 356	36,64	6,41
Faisal Islamic Bank of Egypt	Banque islamique privée commerciale	5 394 427	141 031	703 357	26,29	13,04
Abu Dhabi Islamic Bank	Banque islamique privée commerciale	2 764 870	47 581	177 087	41,89	6,41
Ahli United Bank (Égypte)	Banque privée commerciale	2 877 376	81 758	393 810	27,17	13,69
Al Baraka Bank (Égypte)	Banque privée commerciale	3 498 808	56 165	192 042	41,53	5,49
Egyptian Gulf Bank	Banque privée commerciale (20 % État)	3 448 818	31 338	203 448	27,73	5,90
Société arabe internationale de banque	Banque privée	4 536 987	-7 508	306 809	10,94	6,76
Arab Investment Bank	Banque publique commerciale	1 824 300	-2 931	75 826	9,86	4,16
Misr Iran Development Bank	Banque privée commerciale	1 296 890	3 025	154 688	7,70	11,93

Source : Rapports d'activité

La Banque nationale d'Égypte, avec un total bilan de plus de 86 Md\$, et la Banque Misr, avec environ 50 Md\$, sont les grandes banques du secteur public qui contrôlent presque 50 % de l'actif total

du secteur bancaire (cf. tableaux 3 et 4 et annexe). La Commercial International Bank (CIB) est la principale banque du secteur privé en Égypte avec un actif total de 22 Md\$.

Tableau 3
Principaux indicateurs d'activité bancaire en Afrique du Nord, 2018

Pays	Total actif (kUSD)	Part du pays	Bénéfice ou perte (kUSD)	Capitaux propres (kUSD)	Rend. capitaux propres nets (en %)	Ratio solvabilité (en %)
Algérie	115 342 434	14,7 %	1 719 370	13 615 025	16	18
Égypte	292 492 424	37,3 %	4 011 807	25 054 842	23	20
Libye	72 467 165	9,2 %	404 392	3 501 028	11	13
Maroc	232 564 790	29,7 %	2 466 869	22 123 582	20	20
Mauritanie	28 373 508	3,6 %	3 019 819	24 798 674	1	25
Tunisie	42 946 657	5,5 %	489 064	4 455 371	11	14
Afrique du Nord	784 186 978	100 %	–	–	–	–

Sources : Orbis Bank ; calculs des auteurs.

164

Tableau 4
Parts de marché des principales banques égyptiennes, 2018

	Part de marché domestique (crédits)	Part de marché domestique (dépôts)
National Bank of Egypt	26 %	29 %
Banque Msir	13 %	18 %
Banque du Caire	3 %	3 %
Commercial International Bank	7 %	8 %
Bank of Alexandria	2 %	2 %

Sources : Moody's Investor Service ; Outlook, 11 février 2019.

Notons que parmi les six premières banques en Afrique figure la première banque égyptienne National Bank of Egypt en 3^e position (cf. tableau 5 *infra*).

L'activité bancaire en Égypte demeure orientée vers une activité d'intermédiation de détail classique basée sur la distribution de crédits et la collecte de dépôts. La situation du secteur bancaire en Égypte se caractérise en effet par une structure d'actif constitué de plus de 30 % de crédits aux particuliers, alors que le passif est composé à plus de 70 % de dépôts. Le produit net bancaire, quant à lui, est constitué à plus de 80 % de marges d'intérêts (cf. tableau 6 *infra*).

Tableau 5
Les premières banques en Afrique

Banque	Actifs en 2018 (en Md\$)
1- Standard Bank (Afrique du Sud)	184,5
2- Absa Group (Afrique du Sud)	97,2
3- National Bank of Egypt (Égypte)	86,0
4- First Rand Bank (Afrique du Sud)	80,0
5- Nedbank Group (Afrique du Sud)	73,6
6- Attijariwafa Bank (Maroc)	51,0

Sources : Orbis Bank ; African Banker.

Tableau 6
Situation de l'ensemble du secteur bancaire en Égypte
à la fin de septembre 2019

Bilan	
Actif (en million de LE)	
Liquidités	65 655
Titre banques centrales	1 995 111
Opérations interbancaires	1 127 469
Opérations avec banques étrangères	298 933
Crédits aux particuliers	1 822 645
Autres actifs	512 741
Actif total	5 822 554
Passif (en million de LE)	
Capital	156 236
Réserves	243 029
Provisions	124 646
Emprunts à long terme	159 482
Emprunts bancaires en Égypte	206 743
Emprunts bancaires à l'étranger	130 807
Total dépôts	4 140 788
Autres passifs	660 823
Passif total	5 822 554
Compte de résultats	
Valeur (en million de LE)	
Intérêts nets	105 198
Produit net bancaire	128 416
Dépenses totales	67 658
Profits nets	60 758

Source : Banque centrale d'Égypte.

En 2019, les banques égyptiennes conservent une forte croissance du crédit et une maîtrise des risques par une baisse des crédits non performants (cf. tableaux 7 et 8).

Les prêts de la banque de détail sont en hausse et représentent 19,5 % du portefeuille de prêts bancaires. Les banques conservent aujourd'hui une forte croissance du crédit avec une rentabilité continue. Moody's s'attend à ce que les niveaux de prêts improductifs restent globalement stables, compte tenu de la forte croissance économique (Moody's Investors Service, 2019). Les prêts non performants des banques égyptiennes sont tombés à 4,4 % du total des prêts en septembre 2018, contre 19,3 % en 2007 (FMI, 2019a).

Tableau 7
Crédit au secteur privé
(en % des prêts bancaires)

Année	Crédits
2016	14,2 %
2017	38,0 %
2018	10,1 %
2019	19,5 %
2020 (prévision)	18,9 %

166

Source : FMI.

Tableau 8
Crédit non performant
(en % du total des crédits)

Année	
2009	13,4 %
2010	13,6 %
2011	10,9 %
2012	9,8 %
2013	9,3 %
2014	8,5 %
2015	7,1 %
2016	6 %
2017	4,9 %

Source : FMI.

Selon les données du FMI (2019a), le rendement des capitaux propres (ROE, *return on equity*) du secteur bancaire égyptien est passé de 13 % en 2009 à presque 40 % en 2017. Le secteur demeure

prometteur quant à ses perspectives de croissance notamment en matière d'allocation du crédit. Selon Moody's, on assisterait en 2020 à une reprise des investissements des secteurs public et privé ainsi qu'une augmentation des exportations avec une reprise du tourisme (Moody's Investors Service, 2019).

L'année 2016 a été particulièrement active pour le secteur financier. La Banque centrale d'Égypte et le Comité de politique monétaire ont notamment introduit des réformes monétaires importantes visant une plus grande libéralisation financière. Le gouvernement a en effet initié des transformations économiques pour adapter l'appareil financier égyptien aux principaux défis économiques. Ces réformes visent à créer une croissance durable et inclusive, améliorant ainsi les conditions de développement grâce notamment à une meilleure maîtrise des dépenses publiques.

Même si la livre égyptienne s'érode à mesure que les banques épuisent leurs réserves de devises étrangères, Moody's a revu à la hausse ses perspectives concernant le système bancaire égyptien pour les rendre « stables » en octobre 2018.

Sur le plan local, les taux d'intérêt élevés ont profité au secteur bancaire qui a prêté des fonds au gouvernement via la souscription de bons du Trésor. Ainsi, pendant des années, les banques égyptiennes ont été des prêteurs massifs auprès du gouvernement égyptien aux dépens du secteur privé. Cet effet d'éviction a été préjudiciable aux emprunteurs du secteur privé qui éprouvent des difficultés à financer leurs dépenses en capital et leurs dépenses de fonctionnement. Comme le montre Fayed (2013), les emprunts publics auprès des banques nationales égyptiennes entraînent une éviction supérieure à 1 pour un crédit privé. L'augmentation des avoirs des banques en titres du Trésor reflète bien leur préférence à investir l'excès de liquidité dans des investissements à faible risque et à rendement élevé. Certaines banques égyptiennes sont qualifiées d'ailleurs par l'auteur de *Lazy Banks* (banques paresseuses).

Inclusion financière et bancarisation

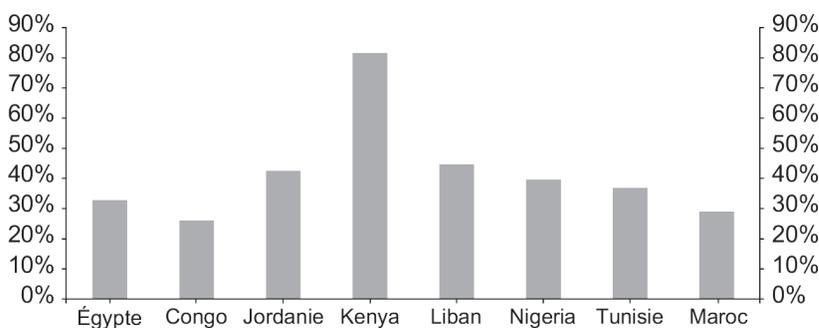
Avec une population qui vient de dépasser les 100 millions d'habitants, l'Égypte offre un fort potentiel de développement pour la banque de détail. Cependant, selon un rapport de McKinsey (2018), seuls 3,5 % des cartes de débit et 1,4 % des cartes de crédit étaient utilisées en Égypte pour effectuer des paiements en ligne. Il existe des préoccupations concernant la sécurité des transactions sans numéraire que le gouvernement cherche à résoudre. Même le commerce électronique en ligne est généralement payé en espèces à la livraison.

Les récentes initiatives portant sur l'inclusion financière de la Banque centrale d'Égypte accélèrent davantage la croissance du secteur. Après le lancement de la vision 2030 de l'Égypte et son alignement sur la stratégie de développement durable, l'inclusion financière est devenue une priorité nationale. La Banque centrale d'Égypte s'est fixée comme objectif l'amélioration de l'inclusion financière pour une frange de la population pauvre qui est d'environ 28 millions⁶ et dont 38,2 % seulement des adultes disposent d'un compte bancaire⁷.

Le relativement faible taux de bancarisation en l'Égypte suggère un potentiel de croissance élevé via le digital et la finance islamique selon Moody's (2019) (cf. graphique *infra*).

Graphique
Taux de bancarisation

(% de la population en âge de travailler ayant un compte bancaire)



Source : Banque mondiale.

La demande de crédit et l'approfondissement de l'inclusion financière sont soutenus par des programmes favorisant, par exemple, le passage au numérique des transactions bancaires en espèces (*cashing*), principalement via les services de paiement mobile.

Depuis 2013, la Banque centrale d'Égypte est membre de l'Alliance internationale pour l'inclusion financière qui compte 95 pays en développement. Elle est considérée comme le premier réseau à échanger des expériences techniques et pratiques entre les États membres dans le domaine de l'inclusion financière (Alexbank, 2017).

En juillet 2017, l'Égypte a été l'un des trois pays choisis par la Banque mondiale pour rejoindre l'Initiative mondiale pour l'inclusion financière⁸. Le programme vise à faire progresser la recherche dans la finance numérique et à accélérer l'inclusion financière numérique dans les pays en développement. Dans le secteur bancaire égyptien, l'inclusion financière demeure donc à renforcer car un peu plus d'un

tiers seulement des adultes est bancarisé⁹. Le reste des adultes travaillent dans l'économie informelle et effectuent divers petits métiers. Ils n'utilisent pas les circuits formels pour épargner. Ils n'ont aucun accès aux prêts et aux hypothèques et comptent sur les emprunts contractés auprès de leur famille pour créer une entreprise ou acheter une propriété.

La Banque centrale d'Égypte travaille depuis 2017 à étendre l'inclusion financière en améliorant l'accès à des services bancaires simples. Un exemple de ces services est le « portefeuille mobile » dit « Wallet », dont les utilisateurs dépassaient les 5,5 millions d'Égyptiens (Banque centrale d'Égypte, 2018b). La Banque centrale vise à élargir l'accès à ce service pour tous les segments de la société, en particulier les petites transactions.

D'autres initiatives prises par les gouvernements pour encourager la bancarisation ont été l'émission de 4,5 millions de cartes de paiement par des institutions gouvernementales et de 7 millions de cartes supplémentaires pour les retraités. Depuis lors, tous les paiements de salaires s'effectuent via le système bancaire.

Plusieurs initiatives sont actuellement en place pour amener la population à l'inclusion financière et à développer le *cashing*. En janvier 2016, la Banque centrale d'Égypte a lancé une initiative enjoignant aux banques d'augmenter les financements accordés aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le but que les PME représentent au moins 20 % du total des portefeuilles de prêts des banques au cours des quatre prochaines années, avec un taux d'intérêt compétitif.

Depuis le lancement de l'initiative, un total de 49 milliards de LE (environ 3 Md\$) a été injecté pour financer les PME jusqu'en juin 2017.

La Banque centrale d'Égypte a aussi approuvé une nouvelle version du règlement pour les services de paiements mobiles en novembre 2016. Le nouveau règlement permettra aux clients des banques de transférer ou de recevoir des fonds à partir de comptes mobiles. Ces réglementations constituent une nouvelle approche de l'inclusion financière, d'autant que les services bancaires mobiles présentent des opportunités de croissance très importantes en Égypte.

COMMENT SE PORTE LE MARCHÉ FINANCIER ÉGYPTIEN ?

Les marchés financiers d'Afrique du Nord se caractérisent par une forte hétérogénéité entre les différentes bourses de la région : bourse d'Algérie, de Casablanca, du Caire et d'Alexandrie, et de Tunis. La bourse égyptienne, celle d'Alexandrie créée en 1888, la plus grande de la région de l'Afrique du Nord (cf. tableau 9 et 10 *infra*). Elle compte en 2019 un total de 227 sociétés cotées, alors que les quatre autres pays réunis dénombrent 163 sociétés.

Tableau 9
Évolution des principaux indicateurs de la bourse d'Égypte

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre total de transactions	4 875 459	6 007 837	7 033 784	6 278 044	4 970 422
Nombre de sociétés cotées	221	222	222	220	227
Capitalisation boursière (en milliard de LE)	429	601	824	749	708
Participation étrangère non arabe (en % de la valeur totale échangée)	11,14 %	11,51 %	17,66 %	23,24 %	26,11 %
Participation arabe (en % de la valeur totale échangée)	4,63 %	6,72 %	9,30 %	10,34 %	5,19 %

Source : The Egyptian Exchange.

La bourse d'Égypte a sans doute été résiliente par rapport aux effets de la Révolution de 2011. Sa capitalisation boursière est passée de 429 milliards de LE en 2015 à plus de 820 milliards de LE en 2017 pour atteindre plus 700 milliards de LE en 2019.

Tableau 10
Titres cotés sur la bourse d'Égypte en 2019

Actions	Obligations	Fonds mutuels	Fonds ETS
227	23	2	1

Source : The Egyptian Exchange.

La capitalisation boursière de la bourse d'Égypte d'environ 708 milliards de LE comparée aux 5 822 milliards de LE que constitue l'actif total des banques égyptiennes, il apparaît que le financement bancaire reste dominant. Le financement de l'économie égyptienne demeure principalement un financement basé sur l'intermédiation bancaire. Les trois principaux secteurs où l'on trouve le plus de sociétés cotées sont : les services financiers non bancaires, l'immobilier et les aliments, boissons et tabac (cf. tableau 11 *infra*).

Il faut noter à cet égard que la bourse Libyenne est à l'arrêt à la suite de l'instabilité politique que connaît le pays et qu'il n'y a pas encore une bourse en Mauritanie. Quant à la bourse algérienne, elle peut être considérée comme la plus petite au monde.

Comme le montre le tableau 12 (*infra*), la Bourse marocaine est en tête des six pays de l'Afrique du Nord en termes de capitalisation boursière des entreprises nationales cotées en pourcentage du PIB en 2018, soit 61 %. Ce ratio a atteint un peu plus de 16 % en Égypte.

Tableau 11
Sociétés cotées par activité

Secteur d'activité	Nombre sociétés cotées
Services financiers non bancaires	32
Immobilier	31
Aliments, boissons et tabac	29
Voyages et loisirs	18
Soins, santé, produits pharmaceutiques	17
Ressources de base	16
Banques	15
Matériaux de construction	15
Ingénierie et construction	11
Textile	10
Biens industriels, services et automobiles	6
Papier et emballage	6
Services informatiques, médias et communication	5
Énergie	4
Transports	4
Commerce et distribution	4
Éducation	3
Navigation	1

171

Source : The Egyptian Exchange.

Tableau 12
Capitalisation boursière des entreprises nationales cotées
(en % du PIB)

	2012	2018
Algérie	–	0,20
Égypte	21,18	16,74
Maroc	53,392	61,11
Tunisie	19,72	51,54
Afrique du Sud (Johannesburg)	229,03	234,95
États-Unis (à titre de comparaison)	115,55	148,51

Source : Word Bank Development.

Quant au nombre de sociétés nationales cotées en bourse, le tableau 13 (*infra*) montre que 220 entreprises sont cotées sur la bourse égyptienne en 2018, alors qu'un total de seulement 163 sociétés sont cotées en Tunisie, au Maroc et en Algérie sur la même période.

En comparant la situation du marché financier de quatre pays d'Afrique du Nord avec celle de l'Afrique du Sud (Johannesburg) et celle des États-Unis, on remarque que le marché boursier de l'Afrique du Nord demeure peu profond (cf. tableau 13). À ce stade, et même s'il est considéré comme le plus dynamique de la région, il est difficile de considérer le marché financier égyptien comme un élément moteur de la croissance et du développement inclusif.

Tableau 13
Sociétés nationales cotées, total

	2012	2018
Algérie	–	5
Égypte	234	220
Maroc	76	75
Tunisie	59	83
Afrique du Sud (Johannesburg)	338	289
États-Unis (à titre de comparaison)	4 102	4 397

Sources : Word Bank Development ; The Egyptian Exchange.

172

La lutte contre l'exclusion sociale constitue ainsi l'un des objectifs majeurs du gouvernement égyptien. Les banques conventionnelles, mais aussi certains modes de financements alternatifs tel que la finance islamique et la microfinance peuvent jouer un rôle majeur. En effet, dans une société à majorité de confession musulmane, une part très importante demeure sensible aux valeurs religieuses et éthiques. Des initiatives de microfinance islamique peuvent faire bénéficier à des populations marginalisées de services bancaires de base et contribuer ainsi à la réduction du chômage et de la pauvreté.

FINANCE ISLAMIQUE ET MICROFINANCE EN ÉGYPTTE : UN POTENTIEL D'INNOVATIONS

L'engouement pour la finance islamique

Le taux de bancarisation en Égypte est le plus faible de toute la région. La confiance des consommateurs dans le secteur bancaire traditionnel reste un obstacle. Selon la Banque mondiale, 44 millions d'Égyptiens peuvent devenir des clients de banques pour des services financiers de base. Cependant les frais élevés et les pratiques non conformes à la *Charia* dissuadent une partie de cette population à utiliser le système conventionnel.

Avec une population à plus de 90 % de confession musulmane, la finance islamique comme forme de financement alternatif suscite un

intérêt car centrée autour de l'éthique religieuse traditionnellement bien ancrée dans la société égyptienne. En effet, certaines études montrent qu'en Égypte, la religiosité jouerait dans le façonnement des attitudes des clients potentiels à l'égard des produits de la finance islamique (Mourad *et al.*, 2015). La religiosité aurait donc un impact sur les attitudes des clients égyptiens à l'égard des services bancaires islamiques en Égypte.

Cet engouement pour les produits de la banque de détail islamique a connu un regain en général à partir de la crise de 2007 qui a montré les limites des transactions virtuelles et des opérations financières conventionnelles liées à la titrisation et aux produits dérivés par essence interdits par la loi islamique.

Une enquête d'ailleurs menée en décembre 2003 en Belgique par le Centre d'études et de recherche en économie islamique sur un échantillon de 700 ménages musulmans indique une forte demande de produits islamiques pour l'acquisition de résidences principales (Fulconis-Tielens, 2007). Selon l'enquête, une proportion de 61 % des personnes interrogées n'est pas propriétaire à cause de l'intérêt, le *riba*.

Le financement islamique en Égypte

La finance islamique est basée sur les lois appelées *Charia*. Dans ce modèle financier, les profits et les pertes des banques sont partagés avec les clients. Les activités des banques sont limitées aux activités autorisées par les lois islamiques, qui interdisent, par exemple, la spéculation. Malgré un marché bancaire conventionnel fort et en croissance, la finance islamique continue de se frayer lentement une place en Égypte. L'Égypte occupe une place particulière dans l'histoire moderne de la finance islamique. C'est en Égypte que la première banque d'épargne (Mit Ghamr), qui fonctionnait selon les principes de la *Charia*, a été créée en 1963. Néanmoins le développement de ce secteur a été freiné par l'essor rapide et puis l'effondrement d'un certain nombre de sociétés de financement, notamment de la société El Rayan qui collectait les épargnes de la population en promettant des rendements très attrayants et prétendant se conformer à la *Charia*. L'effondrement de cette société, à la fin des années 1980, qui a ruiné de nombreux petits épargnants, a durablement terni la réputation de la finance islamique en Égypte. Les caractéristiques intrinsèques du secteur auraient protégé ses entités de la crise financière de 2008. Même si le segment demeure modeste, la population a confiance en sa capacité de déploiement. La demande pour ses produits augmente rapidement.

Selon la même source, en France, il semblerait aussi qu'une relative majorité de la clientèle musulmane choisirait spontanément un produit financier islamique plutôt qu'un produit conventionnel offrant les mêmes caractéristiques de rendement et de risque. En effet, « 47 % des Musulmans vivant en France seraient intéressés par un contrat d'épargne et 55 % par des emprunts qui respectent l'éthique islamique ». C'est ce que révèle une enquête réalisée par l'Ifop et commandée par l'IFAAS (Islamic Finance Advisory and Auditing Services), un cabinet de conseil britannique spécialisé en finance islamique, et l'AIDIMM (Association d'innovation pour le développement économique et immobilier). Ce marché paraît donc très attractif.

De même, une enquête menée en Tunisie en 2013 montre que plus de 80 % des Tunisiens seraient intéressés par les produits islamiques (Ammar Ayachi *et al.*, 2017).

Les banques islamiques

En 2019, le taux de bancarisation en Égypte figure parmi les plus faibles du Moyen-Orient et d'Afrique. En effet, seul 33 % de la population adulte dispose d'un compte dans une institution financière formelle. Or environ 90 millions d'Égyptiens sont de confession musulmane, ce qui devrait laisser supposer un potentiel considérable pour les banques islamiques. En s'adaptant au contexte social caractérisé par une forte pauvreté, les banques islamiques peuvent contribuer à la lutte contre l'exclusion financière notamment sous la forme d'institutions de microfinance.

La finance islamique en Égypte est estimée en 2018 à 230 milliards de LE, soit presque 13 Md\$. Selon les données de la Banque centrale, le pays compte actuellement quatorze banques offrant des services de finance islamique, dont trois entièrement islamiques, à savoir Bank Al Barakah, Abu Dhabi Islamic Bank (ADIB) et Faisal Islamic Bank. Onze banques traditionnelles – non islamiques à l'origine – offrent par ailleurs des services de financement islamique via des « fenêtres » dédiées. La banque islamique ne représente actuellement qu'environ 6 % du secteur bancaire égyptien, mais progresse rapidement. En effet, les avoirs de ces banques en Égypte ont atteint, en 2018, 207 milliards de LE, contre 160 milliards de LE au deuxième trimestre 2017 ; soit une progression de 29 %. Le réseau de la banque islamique est constitué de près de 233 agences fournissant des services à plus de 3 millions de clients.

Les deux premières banques islamiques sont :

– Faisal Islamic Bank of Egypt considérée comme la première institution financière moderne « conforme à la *Charia* ». Son caractère moderne vient du fait qu'elle est créée après le *boom* pétrolier des années 1970 et s'appuie sur les principes de la comptabilité bancaire des banques conventionnelles. Elle fait partie du groupe appartenant au Saoudien Mohammed al-Faisal. C'est une société bancaire par actions qui a été constituée en 1977, mais a commencé ses activités en 1979 avec une capitalisation boursière dépassant 400 M\$;

– Al Baraka Bank of Egypt créée en 1980. Elle a débuté ses activités conformément aux principes de la *Charia* pendant de nombreuses années et s'est développée en tant qu'institution islamique pour devenir l'une des toutes premières sur le marché égyptien.

Les « fenêtres » islamiques ainsi que les banques entièrement islamiques fournissent toutes les produits et les services bancaires habituels tels que les comptes courants et les services en ligne, les placements, les comptes joints, les certificats d'épargne et les fonds communs de placement ainsi que les opérations de financement. Leurs cibles sont les particuliers et les professionnels via leur réseau de détail et les *corporates* via leurs réseaux de centre d'affaires.

On peut noter que les transactions qui dominent en général les bilans des banques islamiques sont les financements de court terme sous forme d'achat et de revente de produits avec une marge pour le compte de la clientèle (*Mourabaha*) et de *leasing* (*Ijara*).

175

Toutes les banques, islamiques et conventionnelles, sont sous la supervision et le contrôle de la Banque centrale d'Égypte.

Les obligations islamiques

La finance islamique comprend également des obligations appelées « *Sukuk* » ou « obligations islamiques » qui sont des certificats financiers développés comme une alternative aux obligations classiques. L'Égypte commence à s'y intéresser. Un projet de mobilisation de 250 M\$ de *Sukuk* serait à l'étude selon Bloomberg. Le système de *Sukuk* a été introduit pour la première fois en Égypte par la loi de mai 2013 qui a marqué un tournant dans le développement de la finance islamique. L'intérêt de ce système d'émission de *Sukuk*, notamment sur le marché international, est de permettre au pays de diversifier ses sources de financement et d'attirer des investisseurs des pays du Golfe et du Moyen-Orient qui, en général, ne sont pas intéressés par les obligations classiques. Le gouvernement égyptien envisage d'émettre environ 20 Md\$ de *Sukuk* souverains internationaux libellés en devises étrangères d'ici à 2022.

Au-delà de son caractère financier alternatif face aux appréhensions de la finance conventionnelle, les *sukuk* s'appuient sur l'engagement et la responsabilité des apporteurs de fonds dans des projets ayant une dimension économique et sociétale claire. Le caractère inclusif de ses projets se traduit par une participation de toutes les parties prenantes au sein de la *Oumma*¹⁰ : apporteurs de fonds, initiateurs de projets, employés, etc.

Les *Sukuk* ont une date d'expiration. Ils sont basés sur des actifs tangibles. Au lieu de recevoir des intérêts sur de l'argent prêté à titre d'obligations, le détenteur de *Sukuk* se voit attribuer la « propriété » (nominale) d'un actif dont il tire un revenu. Il s'agit de bénéfices générés par cet actif ou de loyers versés par l'émetteur.

L'assurance islamique

L'assurance islamique, ou « *takaful* », littéralement « entraide », est présente actuellement dans plus de 75 pays et suscite également un intérêt grandissant en Égypte. Elle se différencie de l'assurance conventionnelle du fait qu'elle repose sur les principes de la finance islamique et que les primes sont considérées comme des « contributions » à un fonds commun établi dans le but de partager le risque et de servir de garantie mutuelle à tous les contributeurs considérés comme les membres d'un même groupe. Ainsi l'entraide et la mise en commun de fonds contribuent à la lutte contre l'exclusion sociale et renforcent la notion de « *Oumma* » dans un esprit d'inclusion financière.

176

Le marché égyptien de l'assurance « *takaful* » reste pour l'instant étroit et ne représente que 5 % du marché local de l'assurance estimé à 1,244 Md\$. Les taux de pénétration les plus élevés en matière de *takaful* sont enregistrés à Bahreïn (22 %), au Qatar (13 %) et à Oman (9 %)¹¹. Néanmoins, compte tenu du nombre de sa population, ce secteur devrait fortement se développer en Égypte au cours des prochaines années.

Microfinance en Égypte

L'Égypte est le plus grand marché de microfinance du monde arabe. Le marché de la microfinance en Égypte comprend quelque 755 ONG et institutions de microfinance agréées et pèse 15,6 milliards de LE. Pour l'instant, il s'agit d'un marché très fragmenté, mais avec un important potentiel. Il croît de 15 % à 20 % par an. Il est très important et bénéficie principalement aux micros et petites entreprises. Elles représentent plus de 90 % des entreprises et génèrent plus de 85 % de l'emploi dans le secteur non agricole privé et 40 % de l'emploi total.

La microfinance fait partie de la politique d'inclusion financière et de réduction de la pauvreté du gouvernement avec des programmes de

microfinance qui permettent à près de 2,9 millions de personnes, dont 66 % de femmes, de bénéficier des moyens de financement pour entreprendre de petites et moyennes activités génératrices de revenu. Certains de ces programmes et institutions offrent également des produits de microassurance (assurance vie sur crédit, épargne basée sur l'assurance, assurance maladie, etc.).

Les programmes de microcrédit et de microfinance sont décrits par la littérature économique comme étant un moyen efficace pour réduire la pauvreté, mais également un outil important pour l'autonomisation et l'émancipation économique des femmes (Nations unies, 2015).

Actuellement, beaucoup d'organisations travaillent dans la microfinance et leurs activités s'étendent sur l'ensemble du territoire. Devant l'importance de ce secteur dans l'environnement financier du pays, la Banque centrale d'Égypte a développé en 2004 une stratégie nationale pour la microfinance qui a abouti à la création du Réseau de microfinance égyptienne.

Pour toute une catégorie de la population, ces programmes sont les seuls moyens disponibles pour avoir accès à des mécanismes de financement et d'épargne. En effet, comparé aux autres pays de la sous-région et du Moyen-Orient, le taux de bancarisation en Égypte en 2017 est de seulement 33 % de la population adulte. Seuls 4 % des adultes épargnent dans une institution financière formelle.

Face à la prolifération rapide des établissements et des associations œuvrant dans le secteur de la microfinance, le gouvernement égyptien a pris la décision de procéder à un assainissement du secteur en adoptant en 2014 une loi régissant le marché de la microfinance. Le secteur est placé sous le contrôle de l'Autorité de surveillance financière égyptienne dont le rôle est de réglementer le secteur des services financiers, y compris les marchés financiers non bancaires. Cette loi a permis de stabiliser ce marché et de renforcer la transparence par un cadre réglementaire permettant aux institutions de microfinance non bancaires – associations et sociétés de microfinance principalement – d'entrer dans le secteur formel de la microfinance, qui était réservé jusqu'à présent aux ONG et aux banques.

À côté de la microfinance conventionnelle, la microfinance islamique, dont la première initiative date de 1963 dans le village de Mit Ghamr en Égypte, respecte l'éthique islamique, qui souligne l'importance de la coopération mutuelle, de la solidarité et de l'autonomisation économique pour réduire la pauvreté. Ces objectifs sont atteints en fournissant des services financiers à bas taux d'intérêt aux pauvres. La microfinance et la microfinance islamique ont beaucoup en commun.

Les deux se concentrent sur les objectifs de développement et sociaux et préconisent le partage des risques et la participation active des pauvres.

Enfin, certaines études montrent que 47 % des microentrepreneurs en Égypte sont des femmes. Les études d'impact notent que le sentiment d'autonomisation acquis grâce à l'entrepreneuriat est plus fort pour les femmes égyptiennes que pour les hommes (Costa *et al.*, 2010). Les femmes microentrepreneurs inscrites à des programmes de microfinance islamiques ont fait état d'effets positifs en termes d'image sur leur communauté, de confiance en soi accrue et d'appréciation de leurs enfants. Les projets leur ont permis d'avoir une vie meilleure en général.

CONCLUSION

L'Égypte s'est engagée depuis 2016 avec le soutien des bailleurs de fonds internationaux dans un ambitieux programme de réformes économiques. Même si la dynamique des réformes est positive pour la correction des déséquilibres macroéconomiques, il est nécessaire d'accélérer le taux de croissance réel et la création d'emploi. Pour cela, la cadence des réformes structurelles devrait s'accélérer et se généraliser, permettant ainsi d'améliorer le climat des affaires et la transparence.

178

Le renforcement de la contribution du secteur privé dans la croissance et l'emploi serait également indispensable pour faire face aux défis socioéconomiques de l'Égypte. Pour la réalisation de cet objectif, les pouvoirs publics devraient améliorer les conditions d'accès des entreprises privées au crédit et au financement.

Malgré le relatif développement du système bancaire conventionnel égyptien, le taux de bancarisation reste le plus faible de toute la région. C'est pourquoi un assouplissement des conditions d'accès au financement bancaire permettrait un accroissement plus rapide de l'investissement domestique et par conséquent la réduction du taux de chômage et de pauvreté.

Par ailleurs, comme 90 % de la population est de confession musulmane, le renforcement du rôle du système bancaire islamique au sein de l'économie égyptienne permettrait l'augmentation du taux de bancarisation. De même, l'encouragement de la microfinance contribuerait à améliorer encore plus l'inclusion financière surtout des jeunes et des femmes, un objectif tracé par le gouvernement égyptien et les institutions financières internationales, et qui permettrait aux catégories marginalisées d'accéder aux moyens de financement et donc de créer plus d'emplois et de réduire la pauvreté.

NOTES

1. Soulèvements populaires dans plusieurs pays arabes, d'ampleur et d'intensité variables, qui se produisent à partir de décembre 2010 et dont le but est la transition démocratique.
2. Central Bank of Egypt, Banking Supervision Sector, Off-Site Supervision, MIS Unit.
3. Voir le site : <https://data.worldbank.org/indicator/FB.CBK.BRCH.P5?end=2018&locations=EG-DZ-MA-MR&start=2018&type=points&view=bar>.
4. À titre de comparaison, dans les pays développés, ce chiffre se situe entre 20 et 50.
5. Orbis Bank est une base de données de Moody's Analytics Bank Focus qui offre des données bancaires mondiales avec l'appui du Bureau van Dijk et de Moody's Investors Service.
6. Dernières données statistiques fournies par le site de la Banque mondiale.
7. Voir le site : <https://globalindex.worldbank.org/sites/globalindex/files/countrybook/Egypt%20%20Arab%20Rep..pdf>.
8. Voir le site : http://actualites.upu.int/no_cache/ad/comment-linitiative-mondiale-en-faveur-de-linclusion-financiere-vise-a-ouvrir-un-acces-universel-aux-services-financiers-1/.
9. Voir le site : <https://globalindex.worldbank.org/sites/globalindex/files/countrybook/Egypt%20%20Arab%20Rep..pdf>.
10. Communauté des croyants.
11. Part des personnes adultes détenant une assurance *takaful*.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXBANK (2017), « Financial Inclusion in Egypt », *Note d'étude*, décembre.
- AMANA INVESTMENT FUND (2019), « Halal Market Economy », <http://amanafund.com/halal-market-economy/>.
- AMMAR AYACHI R., SAIDANE D. et MANSOURI F. (2017), « Potential of Islamic Finance: a Survey of Tunisian Northwest Companies », *Journal of Emerging Economies & Islamic Research*, vol. 5, n° 2, pp. 28-42.
- BANQUE MONDIALE (2016) *Project Document to Strengthen the Regulatory and Institutional Framework of the Microfinance Sector in Egypt*, Rapport, n° 89569-EG, janvier, <http://documents.worldbank.org/curated/en/986191468195006288/pdf/89569-PAD-P149677-Box394838B-PUBLIC-English-version.pdf>.
- BANQUE MONDIALE (2019), « Égypte », <https://www.banquemondiale.org/fr/country/egypt/overview#3>.
- BANQUE CENTRALE D'ÉGYPTE (2017), *Financial Stability Report 2016*, <https://www.cbe.org.eg>.
- BANQUE CENTRALE D'ÉGYPTE (2018a), « Financial Inclusion in Egypt », <http://microfinance-mena.org/categorie/countries/egypt/>.
- BANQUE CENTRALE D'ÉGYPTE (2018b), *Annual Report 2016/2017*, <https://www.cbe.org.eg/en/BankingSuperVision>.
- BANQUE CENTRALE D'ÉGYPTE (2019), *Monetary Policy Report I / 2019*, <https://www.cbe.org.eg>.
- COSTA V., MAKHLOUF H. et MAZAUD P. (2010), « Women's Empowerment through Islamic Microfinance in Egypt », Centre for Economic and International Studies, *Paper*.
- DEVAUX P. (2017), « Égypte, une transition économique délicate mais bien engagée », juillet-août, economic-research.bnpparibas.com.
- FAYED M. E. (2013), « Crowding Out Effect of Public Borrowing: the Case of Egypt », *International Research Journal of Finance and Economic*, n° 107, mars.
- FMI (Fonds monétaire international) (2019a) *Arab Republic of Egypt*, IMF Country Report, n° 19/98, avril.
- FMI (2019b), *Global Financial Stability Report*, avril, <https://www.imf.org/fr/Publications/GFSR/Issues/2019/03/27/Global-Financial-Stability-Report-April-2019>.

FMI (2019c), *Les perspectives de l'économie mondiale*, juillet (mise à jour), <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2019/07/18/WEOupdateJuly2019>.

FMI (2019d), *Perspectives économiques régionales pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale*, octobre, <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/MECA/Issues/2019/10/19/reo-menap-cca-1019>.

FULCONIS-TIELENS A. (2007), « La finance islamique a-t-elle un avenir prometteur en France ? », *Revue Banque*, n° 696, novembre.

GRAIS W. (2012), « Islamic Finance: a Development Opportunity for Egypt », octobre, [http://schools.aucegypt.edu/GAPP/casar/Documents/wafik %20grais.pdf](http://schools.aucegypt.edu/GAPP/casar/Documents/wafik%20grais.pdf).

MOODY'S INVESTORS SERVICE (2019), « *Egypt Banking System Outlook – Egypt* », 11 février, <http://entreprise.press/wp-content/uploads/2019/02/Moodys-Egypt-BSO-Feb-2019.pdf>.

MOURAD M., ABOU-YOUSSEF H., KORTAM W., ABOU-AISH E. et EL-BASSIOUNY N. (2015), « Effects of Religiosity on Consumer Attitudes Toward Islamic Banking in Egypt », *International Journal of Bank Marketing*, vol. 33, n° 6, pp. 786-807.

NATIONS UNIES (2015), *Country profile: Egypt*, Commission économique pour l'Afrique.

ORBIS BANK (2018), Bank Database by Bureau van Dijk.

ANNEXE

LE SYSTÈME BANCAIRE ÉGYPTIEN : TAILLE ET ACTIVITÉ

Nom de la banque par pays	Type de banque	Total de l'actif (kUSD)	Bénéfice ou perte	Capitaux propres (kUSD)	Rende- ment des capitaux propres nets (en %)	Ratio de solvabilité (à partir de l'actif) (en %)
1. National Bank of Egypt	Banque publique commerciale	86 549 943	566 928	5 172 420	23,35	5,98
2. Commercial International Bank Egypt	Banque privée commerciale	19 164 780	536 227	1 915 486	38,21	10,00
3. Banque Misr	Banque publique commerciale	49 569 920	227 790	3 646 478	15,95	7,36
4. QNB Alahli Bank		14 396 772	402 957	1 603 503	34,26	11,14
5. Arab African International Bank	Banque publique commerciale (50 % État du Koweït et 50 % Égypte)	11 505 823	264 305	1 872 939	18,47	16,28
6. Egyptian National Post Office		12 052 069	221 886	174 973	157,05	1,45
7. HSBC Bank Egypt		5 650 697	269 447	706 491	50,26	12,50
8. Banque du Caire	Banque publique commerciale	9 272 205	138 839	594 356	36,64	6,41
9. Faisal Islamic Bank of Egypt	Banque islamique privée commerciale	5 394 427	141 031	703 357	26,29	13,04
10. Bank of Alexandria		5 323 802	169 312	587 851	37,90	11,04
11. Housing and Development Bank		2 839 967	110 021	342 413	42,47	12,06
12. Credit agricole Egypt		2 997 263	123 200	345 193	45,30	11,52
13. Arab International Bank		8 901 560	44 167	1 021 309	8,35	11,47

Nom de la banque par pays	Type de banque	Total de l'actif (kUSD)	Bénéfice ou perte	Capitaux propres (kUSD)	Rende- ment des capitaux propres nets (en %)	Ratio de solvabilité (à partir de l'actif) (en %)
14. The National Bank of Kuwait – Egypt		4 112 982	112 057	355 508	41,20	8,64
15. Abu Dhabi Islamic Bank	Banque islamique privée commerciale	2 764 870	47 581	177 087	41,89	6,41
16. Emirates national Bank of Dubai		3 203 881	68 509	308 412	29,80	9,63
17. Bank Audi		3 827 845	70 925	376 633	25,28	9,84
18. Arab Bank Egypt		nd	nd	nd	nd	nd
19. Export Development Bank of Egypt		3 052 488	67 049	322 246	26,54	10,56
20. Ahli United Bank Egypt	Banque privée commerciale	2 877 376	81 758	393 810	27,17	13,69
21. Attijariwafa Bank Egypt		1 777 485	38 559	258 177	22,33	14,53
22. The United Bank		2 524 297	78 390	307 324	29,74	12,18
23. Al Baraka Bank Egypt	Banque privée commerciale	3 498 808	56 165	192 042	41,53	5,49
24. Egyptian Gulf Bank	Banque privée commerciale (20 % État égyptien)	3 448 818	31 338	203 448	27,73	5,90
25. Société arabe internationale de banque	Banque privée commerciale	4 536 987	-7 508	306 809	10,94	6,76
26. Blom Bank Egypt		2 166 517	40 739	195 745	29,58	9,04
27. Al Ahli Bank of Kuwait-Egypt		1 583 012	30 875	160 185	24,30	10,12
28. Suez Canal Bank		2 653 172	23 515	161 402	24,02	6,08

LE SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER ÉGYPTIEN POST-PRINTEMPS ARABE :
LES BÉNÉFICES DES RÉFORMES

Nom de la banque par pays	Type de banque	Total de l'actif (kUSD)	Bénéfice ou perte	Capitaux propres (kUSD)	Rende- ment des capitaux propres nets (en %)	Ratio de solvabilité (à partir de l'actif) (en %)
29. National Bank for Development		2 055 505	-31 157	124 837	nd	6,07
30. Union National Bank – Egypt		1 811 966	15 116	135 108	23,07	7,46
31. Arab Investment Bank	Banque publique commerciale	1 824 300	-2 931	75 826	9,86	4,16
32. Industrial Development & Workers Bank of Egypt		1 384 525	19 706	95 075	26,51	6,87
33. Arab Banking Corporation – Egypt		806 692	12 215	103 083	17,05	12,78
34. Misr Iran Development Bank	Banque privée commerciale	1 296 890	3 025	154 688	7,70	11,93
35. Citibak NA Egypt		nd	nd	nd	nd	nd
36. El Kahera El Watania Invest		6 260	-1 075	-4 284	ns	-68,43
37. Alexandria National Company for Financial Investment		805	5	801	1,15	99,47
38. Egyptian Arab Land Bank		3 668 441	-109 225	95 407	-104,92	2,60

Source : Orbis Bank (2018).

